l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

assuré social THOMAS THIBAULT
nº de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli
ou l'application ameli pour smartphone

Caisse d'assurance maladie de l'Hérault 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAULT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/05/2024 au 31/05/2024 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour information

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAULT né(e) le 06/02/1958				
	maladie				
	réf 2590 2412440000966				
25/03/2024	AUTRES APP. LPP (AAR)	46,74	46,74	60 %	28,04
15/04/2024	AUTRES APP. LPP (AAR)	15,58	15,58	60 %	9,35
	réglé le 06/05/2024 au destinataire ORKYN PHARMADOM : 37,39 euro(s)				
	maladie				
	réf 2340 2413110012773				
02/05/2024	PHARMACIE (PH7)	15,18	15,18	65 %	9,87
02/05/2024	HONOR. DISPENS. (HG7)	2,76	2,76	65 %	1,79
	franchise à retenir (FRT) (1)				-1,00
02/05/2024	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	65 %	0,33
	maladie				
	réf 2340 2413110012774				
02/05/2024	PHARMACIE (PH7)	7,75	7,75	65 %	5,04
02/05/2024	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	65 %	0,66
	franchise à retenir (FRT) (1)				-1,00
02/05/2024	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	65 %	0,33
02/05/2024	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	3,57	3,57	65 %	2,32
	réglé le 13/05/2024 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 20,34 euro(s)				

(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.